

Yves Chiron

HISTOIRE DES TRADITIONALISTES



Tallandier

HISTOIRE
DES TRADITIONALISTES

Du même auteur

- Gaston de Renty. Une figure spirituelle du XVIII^e siècle*, Résiac, 1985 ; édition révisée et augmentée, Éditions du Carmel, 2012.
- Padre Pio, le stigmatisé*, Perrin, 1988 (rééditions augmentées en 1999 et 2002) ; « Tempus » (édition de poche, révisée et complétée), 2004.
- Paul VI, le pape écartelé*, Perrin, 1993 ; édition révisée et augmentée, Via Romana, 2008.
- Pie IX, pape moderne*, Clovis, 1995 ; édition révisée et complétée, Clovis, 2016.
- Saint Pie X, réformateur de l'Église*, Publications du Courrier de Rome, 1999.
- Enquête sur les béatifications et les canonisations*, Perrin, 1998 ; « Tempus » (édition de poche, révisée et complétée), 2011.
- Enquête sur les miracles de Lourdes*, Perrin, 2000 ; édition révisée et complétée, Perrin, 2008.
- Enquête sur les apparitions de la Vierge*, Perrin, 2002 ; « Tempus » (édition de poche, mise à jour et complétée), 2007.
- Pie IX et la franc-maçonnerie*, Éditions BCM, 2000.
- La Véritable Histoire de sainte Rita*, Perrin, 2001.
- Pie XI*, Perrin, 2004 ; édition révisée et augmentée, Via Romana, 2013.
- Frère Roger*, Perrin, 2008 ; édition révisée, Presses de la Renaissance, 2018.
- Pourquoi Pie XI a-t-il condamné l'Action française ?* (en collaboration avec Émile Poulat), Éditions BCM, 2009.
- Medjugorje démasqué*, nouvelle édition augmentée, Via Romana, 2010.
- La Papauté contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)*, ouvrage collectif, Bibliothèque de la RHE/Archivio Segreto Vaticano, 2010.
- Urbain V, le bienheureux*, Via Romana, 2010.
- Histoire des conciles*, Perrin, 2011.
- Louis-Édouard Cestac*, Artège, 2012.
- Vu de Rome. Histoire et actualité religieuse*, Éditions de L'Homme nouveau, 2013.
- Histoire des conclaves*, Perrin, 2013.
- Benoît XV, le pape de la paix*, Perrin, 2014.
- Mgr Bugnini (1912-1982), réformateur de la liturgie*, Desclée De Brouwer, 2015.
- Une décennie mariophanique. 1870-1879*, Éditions Nivoit, 2016.
- Fatima. Vérités et légendes*, Artège, 2017.
- Dom Gérard. Tourné vers le Seigneur*, Éditions Sainte-Madeleine, 2018.

(Suite à la p. 639)

Yves Chiron

HISTOIRE
DES TRADITIONALISTES

suivie d'un dictionnaire biographique

Tallandier

© Éditions Tallandier, 2022
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-3941-4

Introduction

En 1978, un an après l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet par Mgr Ducaud-Bourget, l'abbé Coache, d'autres prêtres et des fidèles, les Renseignements généraux ont établi un rapport sur le « mouvement traditionaliste » à Paris. Ce rapport, dont nous reparlerons, tentait de dresser un panorama des organisations, des mouvements et des personnalités. Même limité à la capitale, il était loin d'être complet. Mais pour les personnalités citées, les données (nom, date de naissance, adresse), fondées sur des enquêtes de police, étaient précises. Les Renseignements généraux qualifiaient les uns d'« intégristes », les autres de « traditionalistes », sans que cette distinction soit définie et établie.

Les deux termes sont-ils équivalents ? Quelques années plus tôt, en 1974, dans ses *Mémoires*, le cardinal Daniélou décrivait une tendance « redoutable » : « En voulant sauver et conserver l'essentiel, [elle] conserve en même temps ce qui ne l'est pas et qui nous fait tomber dans le mauvais traditionalisme, dans l'*intégrisme*¹. » Il y aurait donc un « bon traditionalisme », mais il pourrait dégénérer en « intégrisme », tendance ou attitude qui pourrait être définie comme un fixisme. Le théologien dominicain Yves Congar, dans les années 1950, estimait lui que l'intégrisme n'est pas « premièrement une position doctrinale », mais est d'abord lié à une « mentalité de droite² ».

Tout au long du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, le qualificatif d'intégriste a été presque constamment utilisé dans un sens péjoratif. Depuis les années 1980, il a été employé aussi pour désigner des extrémistes dans l'islam ou dans le judaïsme.

Dans le catholicisme, le qualificatif « intégriste » a été récusé par la plupart de ceux qui étaient ainsi qualifiés, mais certains – par exemple Louis Salleron, qui n'était pas un extrémiste – l'ont revendiqué. L'abbé Dulac, qui fut un canoniste très consulté dans les décennies de la crise

de l'Église, publia en 1952 un « Éloge de l'intégrisme³ » et vingt ans plus tard justifiait l'appellation « prêtres traditionalistes » en écrivant :

« Puisque certains novateurs ont voulu eux-mêmes se distinguer en collant à d'autres cette étiquette comme un mépris pourquoi ces *autres* n'accepteraient-ils pas le titre comme un honneur⁴ ? »

Le qualificatif « traditionaliste », compris comme défense de la tradition catholique mise à mal par des novateurs, n'est pas apparu à la suite du concile Vatican II, comme on le lit souvent. Il date du début du XX^e siècle. Il a une connotation moins polémique qu'« intégriste » et il a davantage été revendiqué. Par exemple, il existe aux États-Unis un *Catholic Traditionalist Movement* (CTM) fondé en 1964 par le théologien Gommar De Pauw.

Néanmoins, le qualificatif « traditionaliste » a été récusé par d'autres catholiques attachés à la Tradition. Par exemple, le père Barbara, devenu une figure du sédévacantisme (ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité des papes contemporains), préférait parler des « catholiques traditionnels ». À la mort de Jean Madiran, le quotidien *Le Monde* l'évoqua comme le « théoricien du traditionalisme » et « une des figures du national-catholicisme » (autre qualification polémique qui date de la fin des années 1950). Lui aussi récusait ces qualifications, comme celle d'intégriste, et préférait celle de « catholique traditionnel ». Aujourd'hui, nombre de communautés religieuses qui sont en communion avec le Saint-Siège, tout en restant attachées à la liturgie d'avant la réforme conciliaire et aux traditions et observances anciennes de la vie religieuse, refusent, elles aussi, d'être qualifiées de traditionalistes et ne veulent surtout pas être assimilées à ce que certains appellent le « lefebvrisme ».

Mgr Lefebvre est, dans l'histoire de l'Église contemporaine, la figure la plus connue du traditionalisme. La Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, qu'il a fondée, est numériquement le plus important des instituts traditionnels. Dans l'entretien dramatique qu'il a eu avec Paul VI, le 11 septembre 1976, Mgr Lefebvre s'est défendu : « Je ne suis pas le chef des traditionalistes. » Mais il ne récusait pas le terme :

« Ne vous laissez pas abuser par le terme de *traditionaliste* que l'on essaie de faire prendre en mauvaise part. C'est d'une certaine façon un

pléonasme, car je ne vois pas ce que peut-être un catholique qui ne serait pas traditionaliste⁵. »

C'est donc d'une manière générique qu'on emploiera ici le mot « traditionaliste » ou « traditionnels » pour désigner les congrégations religieuses, les communautés, les fraternités sacerdotales, les évêques, les prêtres, les mouvements, les organisations, les écrivains, les revues qui ont été et qui sont attachés à la défense et à la transmission de la tradition catholique. En 1994, Christophe Geffroy, directeur de *La Nef*, une revue mensuelle qui se veut « fidèle à l'Église et à la Tradition », présentant un numéro hors-série consacré aux communautés catholiques traditionnelles reconnues par Rome, faisait justement remarquer :

« Le terme “traditionnel” est un qualificatif peu satisfaisant, tout catholique digne de ce nom n'est-il pas en effet nécessairement attaché à la Tradition ? Nous cédonc donc à la facilité en utilisant une appellation pratique qui a toutefois l'avantage d'être assez bien comprise, bien que trop réductrice à notre goût⁶. »

Encore faut-il définir cette Tradition. Dans la théologie catholique, la Tradition et l'Écriture sainte sont distinctes, mais étroitement liées. Par la Tradition, selon la définition de la constitution conciliaire *Dei Verbum*, « l'Église perpétue sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit ». La Tradition est donc à la fois l'acte de transmettre et le contenu de ce qui est transmis. « Dans l'Église, la Tradition, c'est le trésor intégral de vérité divine que nous ont transmis les Apôtres », mais, comme le précise Dom Éric de Lesquen, qui fut un des fondateurs de l'abbaye de Randol et son premier père abbé : « Réduire cette Tradition à tels usages particuliers ou à telle catégorie de fidèles, ce serait faire le plus grand tort à la Tradition dans l'Église ; la Tradition n'a jamais existé sans une autorité visible établie par Dieu⁷. »

Les catholiques dits traditionalistes sont donc attachés à une transmission intégrale et fidèle de la « doctrine » et veulent la défendre contre les erreurs répandues et les enseignements douteux. Chez certains, cette défense de la doctrine traditionnelle va jusqu'à la remise

en cause des enseignements du concile Vatican II, chez d'autres c'est un effort pour les interpréter à la lumière de la Tradition.

Les catholiques dits traditionalistes sont également attachés à la liturgie traditionnelle non par un attachement sentimental, mais par la conviction que cette liturgie traditionnelle exprime pleinement la foi catholique (*lex orandi lex credendi*). Certains catholiques attachés à la liturgie traditionnelle ne refusent pas pour autant la réforme liturgique engagée après le concile Vatican. Depuis 1984, et plus encore depuis 2007, il est possible pour un prêtre d'être bi-ritualiste, c'est-à-dire de célébrer avec le missel de 1962 ou avec le missel de 1970. En revanche, d'autres catholiques attachés à la liturgie traditionnelle refusent la « nouvelle messe » comme « équivoque » ; certains même la considèrent « invalide ». L'éventail des catholiques attachés à la Tradition est donc très large.

Longtemps, le traditionalisme catholique est apparu aux yeux de beaucoup, y compris dans la hiérarchie ecclésiastique et chez les historiens, comme un phénomène marginal, voire comme une aberration qui serait emportée par le vent de l'histoire et l'évolution des mentalités. Loin d'être un épiphénomène, le traditionalisme est devenu un courant durable et qui n'a cessé de prendre de l'ampleur, même s'il ne représente qu'une minorité parmi les prêtres dans le monde.

Le pape Jean-Paul II avait qualifié d'« acte schismatique » les sacres épiscopaux accomplis en 1988 par Mgr Lefebvre sans mandat pontifical. Il estimait qu'« à la racine de cet acte schismatique, on trouve une notion incomplète et contradictoire de la Tradition ». Dans cette même lettre apostolique, le pape manifestait sa sollicitude pour les « fidèles catholiques qui se sentent attachés à certaines formes liturgiques et disciplinaires antérieures de la tradition latine ». Et il demandait aux évêques de leur reconnaître un droit de cité dans l'Église. Depuis 1988, donc, le traditionalisme catholique est divisé en deux : ceux qui ont approuvé les sacres épiscopaux sans mandat pontifical et ne sont pas en communion avec le Saint-Siège et ceux qui sont restés ou qui ont retrouvé la communion avec le Saint-Siège. Mais il ne s'agit pas de deux camps toujours irréductibles ou étanches.

Le but de cette histoire des traditionalistes sera d'abord de dresser un panorama rigoureux et, si possible, incontestable quant aux noms, aux dates et aux faits. Elle sera attentive aussi à la situation canonique des personnalités ou fondateurs évoqués. Pour être le plus complet

possible, le livre comporte, en fin de volume, un dictionnaire biographique qui donne des informations factuelles qui n'ont pas trouvé leur place au cours du récit.

Cette histoire veut aussi situer les traditionalistes ou plus simplement les catholiques attachés à la Tradition dans l'histoire plus générale de l'Église. Mgr Tissier de Mallerais, un des évêques sacrés par Mgr Lefebvre en 1988, a dit : « Nous sommes des “catholiques du *Syllabus*”⁸ », voulant dire par là que le *Syllabus* par lequel Pie IX a condamné en 1864 de nombreuses erreurs reste une norme doctrinale à laquelle les catholiques doivent se référer. Le traditionalisme catholique n'a pas commencé avec le concile Vatican II. Le mot « intégrisme » comme les mots « traditionalisme » et « progressisme » lui sont antérieurs de plusieurs décennies.

On ne peut pas non plus réduire le traditionalisme catholique à une sorte de courant d'extrême droite. Si parmi les grandes figures du traditionalisme français il y a eu des royalistes, des pétainistes, des partisans de l'Algérie française, des soutiens du Front national, il y a eu aussi des résistants authentiques ou des gaullistes. En revanche, une caractéristique commune aux traditionalistes catholiques français et à ceux des autres pays est très certainement qu'ils s'inscrivent dans l'héritage de ce que Émile Poulat a appelé la « contre-révolution catholique », la distinguant de la contre-révolution politique.

On se gardera cependant, au cours de cette histoire, d'avoir une conception extensive du traditionalisme et d'y ranger des personnalités, des mouvements ou des publications qui en sont éloignés. Même si le monde traditionaliste est vaste, divers, et rien moins que monolithique. Il est traversé de tendances et de positions diverses. Il a connu et connaît une fragmentation qui semble défier la description. Les évolutions et les divisions sont multiples, aboutissant à des oppositions souvent irréductibles, mais pas toujours. On ne relèvera ici qu'un cas emblématique : quatre des dix enfants d'une famille « traditionaliste » du Nord de la France ont consacré leur vie à Dieu ; l'une est devenue mère abbesse d'une abbaye traditionnelle reconnue par le Saint-Siège, l'autre est moine d'une autre abbaye traditionnelle fidèle à Rome, un troisième est prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X et le quatrième prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre.

HISTOIRE DES TRADITIONALISTES

Ce livre est le fruit d'une recherche engagée il y a environ trente ans et d'une documentation, sans exclusive, accumulée au fil des décennies. Celle-ci a été complétée par l'exploration de nombreuses archives et les questions posées à de multiples acteurs et témoins. Sachant qu'un souvenir, un témoignage ou un document ne suffisent pas à faire toute la lumière.

De l'« intégrisme » à la romanité

Si l'on établit la généalogie intellectuelle du traditionalisme du XX^e siècle, on constate qu'il est, en droite ligne, l'héritier du catholicisme intransigeant. Il est né en opposition avec la Révolution française. C'est ce qu'Émile Poulat appelle la « Contre-Révolution catholique ». Il la distingue de la « Contre-Révolution politique » parce qu'elle est opposée à la Révolution et à son idéologie « pour des raisons et sur des bases avant tout religieuses¹ ». Ce catholicisme contre-révolutionnaire peut se résumer en une critique de la philosophie des Lumières, un refus des « droits de l'homme sans Dieu » et le rejet d'un système où les lois n'ont plus un fondement religieux. Cette opposition religieuse à la Révolution ou cette Contre-Révolution catholique a commencé avec le pape Pie VI, qui a condamné en 1791 la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution civile du clergé.

Tout au long du XIX^e siècle, des catholiques dits « libéraux » se sont, avec des nuances, accommodés des idées et des valeurs issues de la Révolution française. Ils les acceptaient comme une donnée de fait ou pensaient pouvoir se servir des « libertés modernes » pour édifier une nouvelle chrétienté². Inversement, les catholiques « intransigeants » condamnaient ces idées et ces valeurs et refusaient tout accommodement avec elles. Les condamnations prononcées par Pie VI en 1791, celle des libertés modernes par Grégoire XVI dans les encycliques *Mirari vos* (1832) et *Singulari nos* (1834), celle des « erreurs de notre temps » – notamment le libéralisme, la liberté religieuse, l'indifférentisme – par Pie IX dans l'encyclique *Quanta cura* et dans le *Syllabus* (1864) sont les enseignements magistériels majeurs auxquels se réfère cet intransigeantisme. Il sera illustré aussi par d'éminents auteurs anti-libéraux : Donoso Cortès, Louis Veuillot, Auguste Roussel, et d'autres.

Au XIX^e siècle, le mot « traditionalisme » désigne tout autre chose. C'est, en France, une école philosophique (Louis de Bonald, l'abbé

Bautain, Augustin Bonnetty) qui, face au rationalisme, affirmait que les vérités morales et religieuses ne peuvent être connues que par une « tradition issue d'une révélation primitive surnaturelle » et non par la raison. Ce traditionalisme, confinant au fidéisme, contestait que la raison précède la foi et que l'existence de Dieu puisse être démontrée avec les lumières de la seule raison. Il fut condamné par l'Église.

Le mot « intégrisme », lui, a d'abord eu un sens politique. En 1888, l'Espagnol Ramón Nocedal fit scission du mouvement carliste³ et fonda le *Partido Integrista* ou *Partido Católico Nacional*. Le Parti intégriste prônait « l'unité catholique avec ses conséquences », considérait comme « abominables la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté des cultes et toutes les libertés de perdition » et entendait « lutter contre le libéralisme, le progrès et la civilisation moderne⁴ ». Le parti ne voulait soutenir que des candidats « intégralement catholiques ». Indépendamment du parti, le livre de l'abbé Sardá y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, publié en 1884, connut une grande diffusion, en Espagne et à l'étranger⁵. Le Parti intégriste espagnol fut réprouvé à deux reprises par Pie X⁶ non à cause de son opposition au libéralisme, mais à cause de ses polémiques contre les évêques et les Jésuites espagnols qui étaient partisans de voter pour les candidats « les moins mauvais », notamment ceux du Parti libéral-conservateur.

Mais à la fin du XIX^e siècle, le traditionalisme fidéiste avait disparu et l'intégrisme politique espagnol était à son déclin.

« TRADITIONALISTES » ET « CATHOLIQUES INTÉGRAUX »

Dans les dernières années du XIX^e siècle, le qualificatif « traditionaliste » a commencé à être donné en France aux catholiques attachés à défendre la doctrine de l'Église menacée par des novateurs. Sans faire une recension exhaustive du terme, on relèvera un de ses premiers emplois en 1898 : dans un article consacré au Parlement des religions qui s'était réuni cinq ans plus tôt à Chicago, Auguste Sabatier, doyen de la faculté de théologie protestante de Paris, déploierait l'attitude des « catholiques traditionalistes du vieux monde » qui avaient condamné cette première initiative de dialogue interreligieux⁷. Quelques années plus tard, en pleine querelle du modernisme, dans un article contre le « néocriticisme démolisseur » et la « nouvelle école

biblico-critico-progressiste », le père Prévost-Badino, professeur d'Écriture sainte, déplorait que les défenseurs de la « tradition ecclésiastique et apostolique » fussent qualifiés de « rétrogrades, hyperconservateurs, vieux traditionalistes⁸ ». L'épithète fut employée encore par le moderniste Fogazzaro pour disqualifier le pape Pie X, qui « n'entend rien » aux questions bibliques et théologiques : « Il n'en est pas informé, faute de culture moderne ; son milieu intellectuel a toujours été rigoureusement traditionaliste⁹. »

Pie X, lui, employa une fois le qualificatif dans un sens positif. En 1910, en condamnant le Sillon – le mouvement que le catholique Marc Sangnier avait fondé pour promouvoir la démocratie –, le pape rappela les principes qui devaient guider l'organisation chrétienne de la société et affirma : « Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs mais traditionalistes¹⁰. » Néanmoins, l'épithète ne fut pas d'usage courant avant les dernières décennies du XX^e siècle. Même si on la rencontre ici ou là ; ainsi, dans les années 1920, l'abbé Emmanuel Barbier, un des principaux représentants de l'antilibéralisme catholique, désignait la Vendée comme une des « régions les plus traditionalistes en religion comme en politique¹¹ ».

Le qualificatif « intégriste », au sens religieux (et non pas politique comme en Espagne), a été beaucoup plus répandu dès les premières décennies du XX^e siècle. Il est né dans le contexte de la lutte contre le modernisme.

Alfred Loisy (1857-1940), le principal représentant du modernisme, jugeait nécessaire une « adaptation de l'Évangile à la condition changeante de l'humanité » et voulait « l'accord du dogme et de la science, de la raison et de la foi, de l'Église et de la société¹² ». Cette « adaptation » et cet « accord » amenaient nécessairement, selon lui, à des remises en cause de certains dogmes et à de nouvelles interprétations de l'Écriture sainte. Alors que le modernisme se revendiquait comme une « méthode critique », le pape Pie X estima, dans une formule restée célèbre, que le modernisme est « non pas une hérésie mais le résumé et le poison de toutes les hérésies ». Il le combattit de différentes manières : par des documents doctrinaux (le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi Dominici gregis* en 1907) ; en mettant des dizaines de livres et de revues à l'*Index librorum prohibitorum* (l'« Index des livres interdits ») ; en sanctionnant les prêtres modernistes, sanctions qui pouvaient aller jusqu'à l'excommunication ; en fondant l'Institut

biblique pontifical (1909) pour favoriser les études de l'Écriture sainte « selon l'esprit de l'Église catholique » ; en instituant un « conseil de vigilance » dans chaque diocèse et en exigeant des prêtres qu'ils prêtent un serment antimoderniste (1910).

Pour défendre la foi catholique menacée naquirent, souvent avec la bénédiction du pape, diverses publications et organismes. À l'étranger, la principale figure de l'antimodernisme doctrinal et social fut Mgr Umberto Benigni (1862-1934), sous-secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires de 1906 à 1911, fondateur en 1907 du bulletin *Corrispondenza romana* et, en 1909, du *Sodalitium Pianum* (« Sodalité Saint-Pie V »), une « association amicale de divers groupes » tous dévoués à « la Cause catholique intégrale¹³ ». Cette organisation, appelée familièrement la Sapinière, avait des correspondants, laïcs et ecclésiastiques, dans différents pays qui alimentaient ses diverses publications et bulletins. Elle fonctionnait comme un réseau de renseignements et d'informations – comme une « société secrète » et une « œuvre de dénonciation » disaient ses adversaires. La Sapinière œuvrait, selon la formule de Mgr Benigni, à « la défense de la religion contre ses ennemis, en particulier ceux du dedans (modernisme, etc.)¹⁴ ». Il reçut à plusieurs reprises des encouragements et des subsides de Pie X. Le *Sodalitium* fut placé « sous le contrôle » de la Congrégation consistoriale en 1911, et reconnu officiellement par la même Congrégation en 1913.

En France, le combat antimoderniste et antibéral fut incarné notamment par *La Foi catholique. Revue critique anti-kantiste*, publiée à partir de 1908 par le chanoine Gaudeau, ancien jésuite, par *La Critique du libéralisme religieux, politique et social*, publiée également à partir de 1908 par l'abbé Emmanuel Barbier, lui aussi ancien jésuite, et par l'hebdomadaire *La Vigie* publié à partir de 1912 par Henri Merlier et par l'abbé Paul Boulin. Si Gaudeau et Barbier n'appartenaient pas au réseau fondé par Mgr Benigni, Merlier et Boulin en étaient membres. Henri Merlier avait fait une longue carrière journalistique en Picardie, dans la presse catholique et royaliste ; l'abbé Boulin, prêtre du diocèse de Troyes, était venu à Paris assouvir sa passion de l'écriture, multipliant articles, romans et livres d'histoire (souvent sous le pseudonyme de Roger Duguet). Si l'aventure de *La Vigie* tourna court (moins de deux ans de parution), c'est parce que la guerre interrompit sa publication.

Tous ces antimodernistes et antilibéraux ne voulaient « pas être confondus » avec les intégristes espagnols, ils s'en démarquèrent à plusieurs reprises. Certains se définissaient comme « catholiques intégraux » :

« Nous sommes des catholiques romains intégraux, lit-on dans le programme de *La Vigie*, c'est-à-dire que nous mettons au-dessus de tout et au-dessus de tous non pas seulement l'enseignement traditionnel de l'Église dans l'ordre des vérités absolues, mais aussi les directions du pape dans l'ordre des contingences pratiques. L'Église et le pape, c'est tout un. *Ubi Petrus ibi ecclesia* [Là où est Pierre, là est l'Église]¹⁵. »

En revanche, le chanoine Gaudeau, un des plus ardents antimodernistes, a récusé l'appellation de « catholiques intégraux » :

« Nous devons être et nous intituler “catholiques tout court”. Être sincèrement, pleinement, entièrement catholiques ; sur le terrain de la foi (et c'est sur celui-là que nous sommes), si on n'est pas catholique de cette façon, on n'est pas catholique du tout. [...] nous intituler catholiques intégraux, c'est permettre aux modernistes, que nous combattons, de s'intituler catholiques modérés ou conciliateurs ; c'est presque les y inviter. Or, c'est là précisément le mensonge dont vit l'erreur. Être moderniste, au sens réel et théologique du mot, c'est n'être plus catholique : c'est ce nom, c'est ce masque qu'il faut leur arracher. [...] Ne faisons pas le jeu de nos ennemis. *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen*. C'est là notre acte de baptême ; tant que l'Église ne l'aura pas modifié, nous n'avons pas le droit d'y ajouter un iota¹⁶. »

La lutte du pape Pie X et des congrégations romaines contre « le péril du modernisme » trouva dans ces catholiques, qui revendiquaient ou non le qualificatif d'intégraux, ses soutiens les plus zélés. Le programme du *Sodalitium Pianum* précisait :

« Le Catholique-Romain intégral est “papalin”, “clérical”, antimoderniste, antilibéral, antisectaire [c'est-à-dire opposé à la franc-maçonnerie]. Donc il est intégralement contre-révolutionnaire, parce qu'il est l'adversaire non seulement de la révolution jacobine et du radicalisme sectaire, mais également du libéralisme religieux et social¹⁷. »

Leurs adversaires trouvèrent plus commode de les qualifier d'« intégristes », et nombre d'historiens et de commentateurs ont repris ce terme. Dans une étude lexicographique érudite¹⁸, l'historien Francesco Siccardò relève que le premier à utiliser le mot dans un sens négatif fut l'abbé moderniste Albert Houtin, qui en 1902 parla « des intransigeants qui, par amour de l'« intégrisme », déclaraient non avenues les découvertes scientifiques ». À partir de cette date, le qualificatif intégriste ne cessa d'être employé, toujours dans un sens péjoratif.

Le moderniste italien Antonio Fogazzaro, lui, a présenté le modernisme comme une « rénovation des vieilles formules de la foi catholique » et l'a opposé à l'« aveugle traditionalisme¹⁹ ». L'opposition modernisme/intégrisme ou traditionalisme date bien du début du XX^e siècle ; elle fut relayée après la Seconde Guerre mondiale par l'opposition progressisme/intégrisme ou traditionalisme qui perdurera pendant et après le concile Vatican II, alimentée d'oppositions supplémentaires.

Certains historiens pensent que l'intégrisme fut « un des facteurs de la crise moderniste », les « agents du soupçon » entretenant un climat de dénonciation qui, en retour, aurait incité les modernistes et les audacieux à la « dissimulation » ou au silence²⁰. C'est une fausse symétrie. Si le modernisme ne constitue pas une doctrine unique, il est, selon l'expression de Pie X, un « système », c'est-à-dire une méthode qui aboutit à des remises en cause de la doctrine catholique. En revanche, non seulement l'intégrisme n'a jamais été condamné comme tel par les papes, mais les mots « intégrisme » ou « intégriste » n'ont jamais été employés dans un acte du Magistère pontifical. Comme le relève un de ses apologistes : « L'« intégrisme » n'a jamais été l'objet d'une définition ni d'une condamnation par le pape ni par le Saint-Office²¹. »

« FAIRE CESSER LES DISSENSIONS ET LES DISCORDES »

On lit parfois que Benoît XV, le successeur de Pie X, a condamné l'intégrisme dans la première encyclique qu'il a publiée, en 1914. En réalité, dans cette encyclique programmatique on trouve une nouvelle condamnation du « modernisme », explicitement nommé, mais nulle condamnation de l'« intégrisme », le mot n'étant jamais employé²².

Loin de remettre en cause ce qu'avait fait Pie X pour la défense de la doctrine, Benoît XV la comptait parmi les « bienfaits » du pontificat qui venait de se terminer. Le nouveau pape louait son prédécesseur pour avoir combattu et condamné « les monstrueuses erreurs du modernisme ».

« Cette condamnation, ajoutait-il, Nous la renouvelons dans toute son extension, [...] Nous ne désirons pas seulement que les catholiques détestent les erreurs des modernistes, mais aussi qu'ils en évitent les tendances et l'esprit. »

Benoît XV définissait « l'esprit » moderniste comme une recherche à tout prix de la « nouveauté », « dans la manière de parler des choses divines, dans la célébration du culte sacré, dans les institutions catholiques et jusque dans l'exercice de la piété privée ». Il exhortait à suivre « inviolablement dans les choses de la Foi » la règle ancienne :

« *Nihil innovetur, nisi quod traditum est* [Qu'on n'innove en rien, si ce n'est dans le sens de la tradition] » et dans les autres domaines cette autre règle : « *Non nova, sed noviter* [Non des nouveautés, mais d'une façon nouvelle]. »

Le nouveau pape, défenseur de la « Tradition », voulait néanmoins faire « cesser les dissensions et les discordes entre catholiques ». Il demandait « que nul particulier, par la publication de livres ou de journaux, ou par des discours publics, ne s'érige en maître dans l'Église ». Dans les questions « où on peut discuter le pour et le contre, parce que le Saint-Siège n'en a encore rien décidé, il n'est interdit à personne d'émettre son opinion et de la défendre ; mais que dans ces discussions on s'abstienne de tout excès de langage, qui pourrait offenser gravement la charité ; que chacun soutienne son avis librement, mais qu'il le fasse avec modération, et ne croit pas pouvoir décerner aux tenants d'une opinion contraire, rien que pour ce motif, le reproche de Foi suspecte ou de manquement à la discipline ». Étaient donc visés ici, sans être nommés, le *Sodalitium Pianum* de Mgr Benigni et les publications qualifiées d'intégristes par leurs adversaires, trop prompts à condamner et à juger.

Dans un autre passage, Benoît XV demandait aussi qu'on s'abstienne « de certaines appellations dont on a commencé depuis peu à faire usage, pour distinguer les catholiques des catholiques. [...] La Foi catholique est d'une nature telle, qu'on ne peut rien lui ajouter, rien lui retrancher : ou on la possède tout entière, ou on ne la possède pas du tout. [...] Il n'est pas besoin de qualificatifs pour signifier la profession du catholicisme ; à chacun il suffit de dire : *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen* [Chrétien est mon nom, catholique est mon prénom] ».

Cette fois, c'est l'expression même de « catholiques intégraux » qui était proscrite, même si ce n'était pas de façon explicite. On relèvera dans ce passage certaines similitudes avec le texte du chanoine Gaudeau cité plus haut. Celui-ci n'en tira pas gloire, mais se trouva conforté dans ses positions :

« Ainsi se trouvent balayées définitivement toutes les dénominations parasites et dangereuses, et qui donnaient à certains groupements une allure de secte. Il n'y aura plus désormais dans l'Église ni catholiques libéraux, ni catholiques sociaux, ni catholiques intégraux²³. »

En ce début d'un nouveau pontificat, le modernisme était donc condamné à nouveau tandis que les catholiques intégraux étaient appelés à rentrer dans le rang, à ne pas se prévaloir d'un qualificatif superfétatoire.

LA FIN DE LA SAPINIÈRE

L'organisation de Mgr Benigni ne fut pas immédiatement supprimée. La longue dénonciation de la Sapinière que fit Mgr Mignot, archevêque d'Albi et ami de Loisy, dans un mémoire envoyé à la Secrétairerie d'État en octobre 1914 n'eut pas d'effet immédiat²⁴. En 1915, les nouveaux statuts du *Sodalitium Pianum* furent même approuvés par le cardinal De Lai, secrétaire de la Congrégation consistoriale. Son objet restait le même : défendre l'Église et le pape « contre la Secte [moderniste] dans toutes ses manifestations et contre tous ses complices ». Mais son activité n'eut plus l'ampleur et l'écho qu'elle avait eus sous le pontificat de Pie X et elle n'avait plus l'appui du nouveau pape.

Du même auteur (suite)

- L'Église dans la tourmente de 1968*, Artège, 2018.
À la rencontre l'Église de Chine, Éditions Nivoit, 2018.
À Wenzou avec les catholiques chinois, Éditions Nivoit, 2018.
Padre Pio. Vérités, mystères et controverses, Tallandier, 2019.
La Longue marche des catholiques de Chine, Artège, 2019.
Retour à Hong Kong, Éditions Nivoit, 2019.
Françoisphobie, Éditions du Cerf, 2020.
Le Père Lamy. Un itinéraire mystique et missionnaire, Artège, 2020.